

REUNION DU 24 octobre 2024

Présents : Mr de Vallavieille, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mme Lepetit, Mr Jamet, Mr Vasche, Mr Dubourg, Mr Leconte, Mme Cardine, Mme Plaisance-Dubois

Excusés : Mr. Després, Mr. Marie, Mr. Férey, Mme Postel

Pouvoir : Mr Marie a donné pouvoir à Mr de Vallavieille

Avant de commencer la séance M. De Vallavieille a une pensée pour M. Després qui a été opéré et qui va mieux. Nos meilleurs pensées et nos vœux pour un bon rétablissement

Approbation du procès-verbal du 26/09/2024

I. DEMANDES DE SUBVENTION N° 2-10-24

L'avenir sportif a fourni ses comptes et a fait une demande de subvention.

Le Conseil vote l'attribution d'une subvention de 2 500.00€.

Son seul regret est le manque d'enfants qui fait que nous ne pouvons pas faire une équipe. Le point positif est que les enfants formés à Ste Marie et qui ont grandi reviennent au club.

II. TRAVAUX MUSEE : ETUDE DE DEVIS

La fréquentation du musée correspond à nos espoirs les plus optimistes.

Il faut, comme pour tout bâtiment ouvert au public, penser à son entretien et à une amélioration de ses équipements pour se projeter vers l'avenir.

L'électricité va être revue :

- a) Pour le musée : 23 928.40€
 - La caisse de l'accueil
 - Extérieur en solaire
 - L'informatique
 - Coffret de commande
 - Le local technique
 - Cinéma
 - Machine à café à l'accueil
 - Micro +HP
 - Eclairage barge de débarquement
 - SAS de la réserve

- b) Pour la boutique ; 6 053.56€
 - L'éclairage de l'escalier
 - L'éclairage du magasin
 - L'éclairage de la boutique

Pour le musée il va falloir prévoir 1000.00€ de plus pour la mise en conformité de l'informatique en lien avec la réfection électrique.

Dans la réserve de la boutique, il y a des infiltrations venant de la porte arrière. Nous allons ouvrir cette partie afin dans un premier temps de mettre un drain et de refaire l'isolation.

III. TARIF ENTREES MUSEE N°1-10-24

Il va y avoir une simplification par regroupements des tarifs d'entrées. Ceux-ci seront applicables au 01/01/2025. Le conseil donne son accord

IV. DECISION PROPOSITION TALENT TRAVEL ET PETIT FUTE

Il y a eu une réunion en Visio conférence avec M. Ponceau fin qu'il nous explique ce qu'il nous propose.

1. Un nouveau site internet :

L'ancien site qui se clôture le 31/12/2024 ne nous appartient pas car il a été offert gracieusement par l'agence Kaolin qui nous en refuse les droits d'entrées suite à nos différents.

Le nouveau sera mis en place avant la fin de l'année. Il permettra une bonne image sur le musée, un accès à la billetterie en ligne etc... Tout ce qui paraîtra sera vu et validé par nous avant mise en ligne.

2. Le renforcement de la visibilité

Pour que le musée continue à attirer les touristes nous devons être visible sur les réseaux sociaux.

Nous allons commencer doucement pour 2025 en mettant en place :

- Des partenariats (carriéristes, chaînes hôtelières, écoles, colonies de vacances, Pass culture. ;
 - Netlinking : publication d'articles informatifs et engageants en utilisant une stratégie de mots clés optimisés par améliorer le SEO (optimisation des moteurs de recherches) et attirer l'intérêt des lecteurs.
 - Campagne audio Spotify ; création d'un compte messagerie avec publication audio qui s'écoute comme une émission pour viser un public jeune et connecté. Nous allons commencer par une émission et suivant le résultat nous verrons pour une deuxième.
 - Native ADS – Tripadvisor: familiariser nos audiences cibles avec Utah Beach. Les cibler de nouveau une fois sur place et être référencé et valorisé sur l'un des sites de voyage les plus consultés au monde
- ##### 3. Le petit futé : Nous allons renouveler notre présence dans le petit futé dans plusieurs publications avec une présence en quatrième de couverture dans deux éditions.

V. ADHESION PROTECTION SOCIALE « PREVOYANCE » N°4-10-24

La loi prévoit une participation d'un minimum de 7.00€ par salarié adhérent à une prévoyance maintient du salaire en cas de maladie, accident ou invalidité.

Le Centre de gestion a négocié un contrat auquel nous pouvons adhérer.

Bien que nous puissions passer par un autre organisme, le conseil décide de passer par le Centre gestion et vote pour une participation de 10.00€ par personne qui sera ajoutée à la participation pour la mutuelle pour tous les salariés qui seront adhérents à partir du 01/01/2025.

VI. DELIBERATION DEPART EN RETRAITE N°3-10-24

Notre préposée à l'agence postale part le 31/12/2024.

Le conseil délibère pour la participation à son cadeau de départ qui sera fêté en même temps que les vœux du maire le 11 janvier 2025.

VII. RECRUTEMENT POUR L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Plusieurs candidatures ont été reçues. Sur les 10 personnes convoquées nous avons retenu celle de Mme Raynel. Celle-ci est factrice et connaît bien les produits de la poste en plus elle a un diplôme en secrétariat qui est le bienvenu.

Elle entrera en fonction à partir du 02/12/2024 pour un tuilage avec Charline.

Les jours d'ouverture de la poste seront les lundi, mardi, jeudi ; vendredi, samedi.

VIII. DELIBERATION DROIT DE CHASSE N°5-10-24

La société de chasse demande de lui accorder un droit de chasse pour certains terrains communaux. Le conseil accorde ce droit à une abstention près. Les parcelles concernées sont la ZD13 à Utah, la ZX32 située la pièce Esnault, la ZZ2 Tolvast, la OC211 rue du Holdy.

IX. ENQUETE PUBLIQUE CULTURES MARINES

Comme pour les autres demandes celle de M. Poget Thierry correspond à un déplacement de concession pour tenir compte des difficultés d'exploitation dans ce secteur. Le conseil donne son accord.

X. DROIT DE PREEMPTION

Deux dossiers de préemption ont été adressés à la mairie pour les biens suivants :

- Maison de M. Charrier à Pouppeville ;
- Le Roosevelt à Utah

Le conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption sur la maison de Pouppeville avec une abstention, et sur le restaurant à l'unanimité.

XI. QUESTION DIVERSES

a) Ombrières

Le permis de construire a été déposé

b) L'antenne FREE

Un rendez-vous pour définir son emplacement est pris pour la semaine prochaine

c) Honorariat

M. Milet sera nommé maire honoraire le 14/12/2024 à 14h30 au pôle de vie.

d) Faisabilité du déplacement du musée ou protection du site ;

Une réunion obligatoire d'information est prévue le 09/12 avec le personnel du musée et avec le conseil le 12/12 à 20h30

e) Fosse septique de la maison des jeunes d'Utah

Celle-ci doit être vidée. La société Lelerre va être mandatée.

f) ATSEM

Suite à la naissance de Romane, fille de notre ATSEM Justine, un cadeau de naissance lui sera remis à la cérémonie des vœux.

g) Jeu pour l'école

Les jeux jugés dangereux ont été enlevés. Une petite piste cyclable a été dessinée dans la cour de l'école pour familiariser les enfants à la sécurité routière.

Des vélos vont être achetés pour compléter et/ou remplacer ceux existants.

h) Une dotation Aménité : Une dotation de 18 903.00€ nous a été accordée. Celle-ci est faite pour favoriser les actions environnementales.

i) Permis de construire

Il devient de plus en plus difficile de contrôler, d'accepter ou refuser des permis de construire avec des contraintes administratives de plus en plus pointue.

Nous allons donc après quelques déboires par le passé, étudier une collaboration avec un cabinet spécialisé et neutre.

j) Les poubelles

La distribution des poubelles nouvelle génération a bien eu lieu.

Pour rappel nous faisons partie de la COM COM de la baie du Cotentin et c'est elle qui gère notre ramassage et son organisation. C'est donc auprès d'elle qu'il faut faire remonter vos questions.

A cette occasion un fascicule bien trier a été distribué et pour que la facture n'atteigne pas des sommets il est bon de s'y référer

